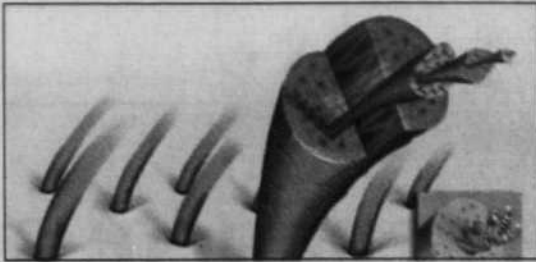


## SCIENCES

Le secret des chevelures  
Page B 6



## IDÉES

Le nation building canadien,  
le Bloc québécois  
et l'avenir du Québec  
Page B 5



## LE DEVOIR

CABIER  
B

## PERSPECTIVES

Dalton McGuinty

## Le coureur de fond

Le travail de longue haleine du nouveau premier ministre de l'Ontario a rapporté jeudi soir



Arnold Schwarzenegger en campagne.

Le recall californien

## Arnold le conquérant

Les Californiens voteront mardi, lors d'un scrutin exceptionnel appelé *recall*, pour répondre à deux questions: faut-il destituer le gouverneur démocrate actuel et, si oui, quel successeur nommer?

ÉRIC LESER  
LE MONDE

Los Angeles — «Je suis arrivé en Californie en 1968, j'avais 20 \$ en poche. Quand j'ai voulu faire du cinéma, tout le monde a cherché à me décourager: "Avec ton allure de brute épaisse, ta gueule, ton accent impossible et ton nom imprononçable, schwarzeschnitzel quelque chose, il vaut mieux que tu songes à autre chose." Je n'ai pas renoncé — je ne renonce jamais —, et j'ai réussi. Je ferai la même chose en tant que gouverneur de la Californie. Je travaillerai nuit et jour. J'irai frapper à toutes les portes. J'ai une confiance totale. Je ramènerai la prospérité dans cet État. Il faut seulement un dirigeant, un capitaine. Je le serai.»

Arnold Schwarzenegger s'adressait en ces termes, il y a deux semaines, à 200 personnes venues lui poser des questions dans un salon d'un grand hôtel de San Diego. Bronzé, respirant la santé dans un costume noir impeccable, chemise blanche, démarche souple, le candidat républicain à l'élection du 7 octobre pour le poste de gouverneur de la Californie ressemble à sa caricature, un GI Joe avec cravate.

À 56 ans, son expérience politique est presque nulle et sa capacité à diriger un État de 35,4 millions d'habitants, sixième puissance économique du monde juste derrière la France, est loin d'être prouvée. Arnold Schwarzenegger se cantonne dans ses discours et lors des débats à des généralités, des idées simples, voire simplistes.

La première: chasser les sortants. «Il faut punir les politiciens de Sacramento [capitale administrative de l'État]. Ils ont multiplié les erreurs et vous les font payer.» Il s'engage ensuite à rétablir l'équilibre budgétaire mais «sans augmenter les impôts» tout en «faisant de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement des

VOIR PAGE B 2:  
SCHWARZENEGGER

Si l'entrée en politique de Dalton McGuinty fils a été une décision de dernière minute et presque un accident, on ne peut pas en dire autant de son accession au poste de premier ministre de l'Ontario, jeudi. Le député d'Ottawa-Sud est à l'image d'un coureur de fond: pour réussir, il se prépare longuement, travaille d'arrache-pied, ne dévie pas de son plan de match et s'appuie sur des supporteurs qui proviennent d'abord et avant tout de sa famille.

MANON CORNELLIÉ  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

En 1990, la famille de Dalton McGuinty père est frappée par une tragédie. Le député d'Ottawa-Sud, élu pour la première fois en 1987, est terrassé par une crise cardiaque en déneigeant l'entrée de sa maison. Ses proches sont durement secourus, mais une question surgit rapidement: qui prendra la relève?

Comme elle le fait chaque fois qu'une décision d'importance doit être prise, la famille se retrouve dans la salle de conférence du bureau d'avocats qu'ont ouvert les fils Dylan et Dalton, l'aîné des garçons et le troisième de dix enfants. L'objet de la réunion: s'entendre sur le nouveau porteur du flambeau libéral dans Ottawa-Sud. Pour eux, confiait récemment Dalton McGuinty au *Globe and Mail*, «ne pas avoir un McGuinty pour prendre la relève aurait presque été une trahison».

Dalton McGuinty a donné aux libéraux une victoire historique, eux qui n'ont gouverné que durant cinq des 60 dernières années

«Je pensais que je pouvais le faire. Même chose pour Dalton et David. Mais il n'y avait qu'un seul d'entre nous qui pouvait le faire. Ce qui a joué en faveur de Dalton est le fait que ses enfants étaient plus vieux», raconte Dylan McGuinty. Dalton, de son côté, aime dire à la blague qu'il ne pouvait en être autrement puisque les pancartes portant son nom étaient déjà imprimées.

À partir de ce jour, la carrière politique de Dalton McGuinty sera aussi celle de sa famille immédiate — son épouse Terri et ses quatre enfants — et de sa famille élargie. Encore aujourd'hui, huit des enfants McGuinty vivent, comme leur mère Elisabeth, dans le quartier où ils sont nés. Leurs enfants fréquentent la même école qu'eux jadis et tout le monde pousse à la roue quand vient le temps des élections. Il n'en a pas été autrement pendant cette campagne.

«Nous avons été élevés avec un esprit de famille fort. Nous avons toujours fait beaucoup de choses ensemble pendant notre enfance et notre adolescence. Alors, quand le temps de la politique est venu, il est allé de soi qu'on s'en mêlerait tous», note Dylan. Il va même jusqu'à dire que sans ce soutien, son frère n'aurait pas pu gagner la difficile course au leadership de 1996.



SHAUN BEST REUTERS

Le nouveau premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a célébré sa victoire, jeudi soir, en compagnie de son épouse Terri et de partisans.

Cet esprit de clan et les valeurs transmises par ses parents définissent entièrement Dalton McGuinty fils. Lui-même en convient et le répète volontiers. Il a d'ailleurs une formule pour résumer cet esprit. «Aucun de nous n'est aussi fort que nous tous réunis.»

Né en 1955, Dalton McGuinty a grandi dans une famille où on insistait sur l'importance du travail, du respect et du service public. Tous les enfants sont encouragés à trouver un petit boulot et à contribuer aux dépenses du ménage. Dalton fils, comme les autres, a fait de tout: livraison de journaux, de bois et même de fumier, déneigement des entrées du voisinage, préposé aux bénéficiaires dans un hôpital pour anciens combattants.

Leur mère est infirmière dans un hôpital psychiatrique; leur père est professeur de littérature anglaise à l'Université d'Ottawa. Ce dernier a toujours plein de projets pour sa troupe. La dé-

cision d'ouvrir un camp de vacances dans l'Outaouais québécois laissera la trace la plus indélébile. Dès le départ, Dalton père décide que Dalton fils enseignera le ski nautique. Il proteste, il n'en a jamais fait. Il apprendra et, comme les autres enfants, travaillera au camp de nombreux étés.

## Le premier test

L'appui de ses proches ne suffit cependant pas à expliquer les victoires de Dalton McGuinty, surtout celle de jeudi. En remportant 72 sièges sur 103, en réduisant la députation conservatrice de 59 à 24 membres, Dalton McGuinty a non seulement mis fin à la «révolution du bon sens», il a aussi donné aux libéraux une victoire historique, eux qui n'ont gouverné que durant cinq des 60 dernières années.

Il lui fallait évidemment une organisation, un programme et un plan de campagne solides. Cependant, person-

ne dans les rangs libéraux ne conteste le fait que c'est M. McGuinty qui a fait en sorte que cela se concrétise. Comme il l'avait fait lors de la course au leadership de 1996.

À l'époque, peu de gens prennent au sérieux sa candidature à la direction du Parti libéral de l'Ontario. Inconnu, discret, sans grande expérience politique, il part loin derrière. Lors du congrès au leadership, il n'est que quatrième au premier tour et perd même des voix au second tour. Mais le vent tourne lentement et il est déclaré vainqueur au petit matin.

L'antipathie envers le meneur a joué en sa faveur, mais c'est surtout son travail acharné sur le terrain avant le congrès qui l'a aidé. Pendant un an, il a sillonné la province dans sa fourgonnette pour rencontrer presque tous les délégués élus.

Il prend toutefois la tête d'un parti désorganisé, endetté, sans programme. Un long processus d'apprentissage commence alors. On critique son apparence terne, son style sans panache, sa façon de s'exprimer trop conciliante. Le rôle de chef d'opposition lui va mal. «Dans l'opposition, il faut être agressif, grossir les détails, s'indigner outre mesure. Ce n'est pas sa personnalité. Il préfère fouiller les dossiers, travailler de façon collégiale, chercher le consensus», confie un ancien collaborateur. Dalton McGuinty veut bien critiquer le gouvernement Harris, mais il tient aussi à offrir des solutions. Personne ne semble l'entendre. Un magazine torontois pose même la question fatidique à la une: *Dalton Who?*

## Leçons et expérience

Quand arrivent les élections de juin 1999, son parti et lui ne sont pas prêts et sont incapables de profiter de leur avance dans les sondages. Dalton McGuinty trébuche sans arrêt. Ses priorités sont pourtant déjà claires: santé, éducation, villes, environnement, équilibre budgétaire. Il préconise la fin des réductions de taxes au profit d'un réinvestissement dans les services malmenés par Mike Harris. Son message mal articulé ne passe pas. Les attaques virulentes des conservateurs, qui mettent en doute sa capacité de gouverner, prennent le dessus. La défaite est crève-cœur, mais il se console en voyant augmenter le nombre de députés et le pourcentage de voix de son parti. Selon lui, c'est un signe qu'un nombre croissant d'Ontariens sont sensibles à ses idées.

Dès le lendemain des élections du 2 juin, il informe son entourage qu'il va continuer, mais différemment. Il tire plusieurs leçons de l'expérience. D'abord, il faut davantage que 28 jours pour faire valoir un programme axé sur des politiques sérieuses. Il se remet à sillonner la province et se rend à l'étranger pour tester ses idées et en glaner de nouvelles. Il pilote lui-même le processus d'élaboration du programme, qu'il rendra public de façon graduelle, question d'en faciliter la digestion.

En juin 2000, alors que le gouvernement se débat avec le scandale de l'eau contaminée à Walkerton, il dévoile son plan visant à améliorer la salubrité de l'eau. En septembre, il met en avant ses propositions pour désengorger les urgences. En février 2001, c'est son plan visant à atténuer la pénurie de médecins. En mars 2001, il présente le gros morceau de son programme, son

VOIR PAGE B 2: ONTARIO

## Du nouveau en toponymie

## TRAITÉ CANADIEN DE TOPONYMIE DE LANGUE FRANÇAISE

PAR YVAN BÉDARD ÉDITIONS DU PHALANSTÈRE

114 pages • 18 \$ • Comprend un index des génériques de toponymes

Distribution Univers 845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Tél.: (418) 831-7474; 1-800-859-7474 • Téléc.: (418) 831-4021 • Courriel: d.univers@videotron.ca

... « Vous réussissez à rendre limpide un problème difficile et relativement peu traité. Je souhaite que cet ouvrage devienne la référence en la matière. Tous les professionnels de la langue devraient l'avoir à portée de la main. »

... « Je souhaite que vos remarques et vos recommandations, tout à fait argumentées et judicieuses, soient écoutées par la Commission de toponymie de la nouvelle ville de Québec. Ce serait un progrès considérable pour l'image de notre ville dans l'esprit de ses habitants mais aussi de ses visiteurs. »

Lionel Meney,  
auteur du Dictionnaire québécois-français



## PERSPECTIVES

La loi antigangs

## La délicate transition de l'enquête aux procès

Les policiers ont compris le mode d'emploi de la loi antigangs; l'appareil judiciaire doit maintenant s'organiser

Méga-procès, méga-crise, méga-réflexion. Les procès issus de l'opération Printemps font encore couler de l'encre. Au nom de la lutte contre le crime organisé, la justice devra tirer des leçons de sa grande chevauchée boiteuse sur le boulevard Gouin.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Lors de l'adoption de la première loi antigangs, en 1997, un policier d'expérience avait comparé cet outil à une scie radiale à dix lames pour découper le crime organisé. Mais c'était une scie dont les enquêteurs devaient apprendre à se servir, au risque de se tailler eux-mêmes en pièces. Un constat s'impose deux ans après l'opération Printemps visant à déstabiliser les Hells Angels et la présentation de cette preuve colossale à quelques procès déjà célèbres: les policiers ont compris le mode d'emploi de la loi antigangs. C'est à l'appareil judiciaire, réputé pour sa lourdeur, sa lenteur et sa technophobie rampante, qu'il revient maintenant — à l'instar du crime — de s'organiser.

Quand la poussière sera retombée sur l'une des affaires judiciaires les plus célèbres de l'histoire du pays, que retiendra le public? D'abord que le procès a bien failli dérapier en raison d'un manque flagrant de communication entre les quatre hommes de droit les plus importants du Québec. Un cafouillage dont le ministre de la Justice et procureur général Marc Bellemare est l'ultime responsable en sa qualité de maillon le plus important de la chaîne de commandement.

M. Bellemare a par contre raison lorsqu'il refuse de s'expliquer au sujet de son rôle dans les négociations, en dépit de l'insistance compréhensible de la presse. Dans tous les procès, les négociations entre la Couronne et la défense sont confidentielles, point à la ligne.

Cela étant, le doute est là pour rester. Le bien utile secret sur les négociations empêche de départager le double rôle joué par M. Bellemare. Qui a parlé dans cette affaire? Le procureur général, qui veille à l'application de la loi et à la préservation de l'intérêt général, ou le ministre de la Justice, préoccupé par le prix politique à payer en cas de dérapage du procès?

Mystère sur le fond de l'histoire. Le chambardement à la Direction des poursuites publiques devrait étouffer l'affaire. Montré du doigt en raison de son intransigeance dans les pourparlers (intransigeance qui se serait manifestée à d'autres procès que celui des Hells), le sous-ministre Mario Bilodeau, un sympathisant péquiste, est à un cheveu du congédiement ou de la démission forcée. Le sous-procureur Michel Bouchard est parti relever de nouveaux défis à Ottawa parce qu'il serait incapable de supporter le style de gestion du nouveau ministre. Et le premier ministre Jean Charest a réitéré sa confiance à l'égard de Marc Bellemare et du substitut en chef, André Vincent, qui a mené les négociations à terme après avoir essuyé le désaveu initial de ses patrons.



La défense craignait autant que la Couronne le verdict éventuel du jury au procès de membres des Hells Angels.

On ne saura peut-être jamais si le procureur général a conclu ce marché avec les Hells Angels dans l'intérêt de la justice ou afin de sauver les apparences. Problèmes de communication généralisés à la Direction des poursuites publiques? Conflit de personnalité entre M<sup>e</sup> Vincent et M<sup>e</sup> Bilodeau? Ingérence d'un ministre qui, depuis le début de son mandat, semble être lancé en croisade contre les mécréants?

La raison de ce dérapage importe moins que ses conséquences. Le procès a bien failli avorter, ce qui aurait été l'insulte suprême pour les policiers. Avec l'opération Printemps, ceux-ci ont fait la triple preuve qu'ils avaient tiré des leçons durables de la commission Poitras, qu'ils n'avaient pas abdicqué dans la lutte contre les motards, comme ce que la presse leur reprochait au plus fort du conflit meurtrier, et qu'ils n'avaient pas exigé la loi antigangs par simple caprice.

## Disparu, le bateau pirate

Serait-ce en raison de la proximité de la rivière des Prairies? Toujours est-il qu'au Centre de services judiciaires Gouin, les principaux acteurs des deux procès se plaisaient à comparer leurs causes respectives à un paquebot qui semblait être amarré au quai à certains moments, perdu en haute mer à d'autres et tout simple-

ment coincé dans un étag de la plupart du temps.

En réalité, tous ces matelots en toge ne se trouvaient pas sur un bateau: ils nageaient dans un océan de droit nouveau, introduit par le ministère public. À l'exception de trois accusés qui subiront des procès séparés, la Couronne ne disposait d'aucune preuve directe de meurtre contre les membres du gang criminel.

Le procès des Hells a bien failli avorter, ce qui aurait été l'insulte suprême pour les policiers

Fort de ses 28 ans d'expérience, le substitut en chef André Vincent avait introduit dans son exposé inaugural au jury une vision de la preuve que la défense a vite baptisée «théorie du bateau pirate», puisqu'il faut rester dans les analogies maritimes. Selon la poursuite, les membres des Nomads et de leur filiale des Rockers qui épousaient les objectifs généraux du gang, soit l'instauration d'un monopole de la vente de drogue à Montréal, se rendaient automatiquement coupables, par leur simple adhé-

sion aux valeurs du groupe, de tous les meurtres commis lors de la guerre des motards. L'article 21 du Code criminel désigne le participant à une infraction comme celui qui la commet, celui qui aide un tiers à la commettre ou l'encourage à le faire. En d'autres mots, nul besoin d'appuyer sur la détente pour être reconnu coupable de meurtre.

Dans la cause des 12 Hells, la poursuite devait démontrer l'intention commune des accusés, à savoir qu'ils savaient tous ou devaient savoir que

la réalisation de cette intention commune (en l'occurrence, la prise de contrôle de la vente de drogue) aurait pour conséquence probable la perpétration des meurtres. Si tel est le cas, les accusés sont réputés avoir commis l'infraction eux-mêmes. La Cour suprême a clarifié ce concept d'intention commune en éliminant l'expression «devaient savoir» pour ne retenir que le verbe «savaient», compliquant par le fait même la tâche du ministère public et la réflexion d'un jury. Selon ce principe, il faut à tout le moins prouver dans le cadre du procès que tous les accusés étaient au courant qu'une personne, disons M. X, allait être tuée.

M<sup>e</sup> Vincent se croyait en mesure de remporter sa cause, mais il courait le risque que le jury ne s'y retrouve plus dans une preuve complexe, ouvrant la voie à des verdicts multiples, voire contradictoires, puisque les 12 accusés ne répondaient pas tous aux 13 meurtres.

La défense voyait d'un mauvais œil cette théorie du bateau pirate, qui laissait présager une condamnation par association de tous les membres du gang. L'avalanche des preuves présentées au procès venait colorer le dossier à un point tel que la mauvaise réputation des accusés risquait de gêner, dans l'esprit des jurés, un vif sentiment de répulsion.

La défense craignait autant que la Couronne le verdict éventuel du jury. C'est pourquoi l'entente hors cour (de 15 à 20 ans de pénitencier en échange de l'abandon des accusations de meurtre pour neuf accusés) est satisfaisante pour toutes les parties. Les Hells y trouvent leur compte, la société civile aussi. La théorie du bateau pirate, pour sa part, doit toujours être démontée. Comme le crime organisé ne se repose jamais, il y aura sûrement d'autres occasions.

## Des procès à dégonfler

La leçon durable de l'aventure du boulevard Gouin, c'est que le gigantisme d'une preuve accumulée dans le cadre d'une enquête sans faille ne doit pas nécessairement entraîner la tenue d'un gigantesque procès.

Comme le souligne le Barreau du Québec, la justice serait peut-être mieux servie si les bonzes du crime organisé étaient jugés par groupes de taille réduite. La réflexion entamée par l'organisme est salutaire, mais on se demande pourquoi il a attendu jusqu'à la mi-août avant de se pencher sur le cas des mégaprocès.

Sans renoncer à l'objectif de réprimer le crime organisé, le ministère public devra tenir compte des pressions qu'il exerce sur l'appareil judiciaire lorsqu'il se lance dans une opération d'envergure visant à purger la société de ses éléments les plus indésirables. Des ressources accrues au Bureau de la lutte contre le crime organisé ne nuiraient pas, de même qu'une formation de base en informatique pour les officiers de la justice, pour la plupart effrayés à la simple vue d'un écran d'ordinateur dans un tribunal. Et c'est sans parler de la rémunération des jurés, nullement adéquate pour d'aussi longs procès.

L'appareil judiciaire n'était tout simplement pas prêt. Le gouvernement précédent n'a pas su assurer une transition délicate entre l'enquête de police et la tenue des procès, si bien que ceux-ci ont cheminé cahin-caha.

## SCHWARZENEGGER

SUITE DE LA PAGE B 1

priorités». Il proclame sa volonté de «diminuer les taxes sur les entreprises pour relancer l'économie et l'emploi». Il mettait en avant au début de la campagne le soutien du milliardaire Warren Buffett, qui, depuis, a pris ses distances.

Le programme est flou, les contradictions nombreuses, les promesses innombrables, mais l'enjeu de la campagne est ailleurs. Arnold Schwarzenegger ne vend pas des idées mais une personne, lui, et ses succès dans le monde du muscle, du cinéma, des affaires, de l'immobilier. Et il fait mouche quand il entend incarner le rêve américain. Souvent, lors des réunions électorales, quel qu'un se lève plus ou moins spontanément et lui demande: «Pourquoi vous lancez-vous en politique? Vous êtes millionnaire, vous avez réussi, vous n'avez pas besoin de cela.»

Si la question ne vient pas, il se la pose lui-même et répond invariablement: «Je sens au plus profond de moi que je ne peux pas continuer seulement à me préoccuper de ma carrière, de mes millions de dollars, ce genre de choses, cette vie magnifique. Il y a un moment où vous vous dites: tout ce que j'ai, c'est grâce à la Californie. Je suis venu ici dans la Mecque du body-building et je suis devenu un champion. Je suis venu dans la Mecque du cinéma et je suis devenu l'acteur le mieux payé. Les affaires que j'ai créées, ma famille, mes quatre magnifiques enfants et ma femme, tout est lié à la Californie. Tout ce que j'ai dans la vie vient de la Californie, il est temps de le lui rendre.»

L'acteur-candidat a aussi un discours spécialement destiné aux immigrants, notamment latinos, même si sa popularité dans leurs rangs a nettement diminué depuis qu'il s'est élevé contre l'attribution d'un permis de conduire aux clandestins. «Quand je suis arrivé ici, je gagnais 60 \$ par semaine. Je travaillais dehors, je posais des briques. J'ai grandi avec mes mains. Je me suis battu. J'ai commencé tout en bas et réussi petit à petit à grimper en mettant de l'argent de côté, en participant à des compétitions, des démonstrations, en allant à des séminaires, en allant prendre des cours par-ci par-là pour m'éduquer. Je n'avais pas le droit de fréquenter les écoles à plein temps parce que j'avais un visa de touriste et, ensuite, j'ai demandé un permis de travail. Vous n'êtes pas autorisés à avoir un visa d'étudiant. Je connais tout cela.»

Ses meetings — il en a tenu trois fois plus que ses concurrents — sont réglés à la perfection. Les spectateurs sont chauffés à blanc pendant une heure par une sono digne d'une star du rock, des lancers de t-shirts marqués du slogan *Join Arnold* et souvent par une ou deux fanfares. Une demi-heure avant son arrivée, la foule scande déjà «Arnold, Arnold...». La diversité ethnique et la présence de jeunes sont bien mises en évidence dans les tribunes, face aux caméras de télévision.

Les indémodables, perturbateurs et autres lancers d'œufs sont repérés et ensuite discrètement



FRED PROUSER REUTERS  
Le candidat à l'émission de Jay Leno.

mais fermement écartés. Enfin, sur fond de roulement de tambour, la cavalcade de tout-terrains noirs aux vitres teintées s'arrête non loin de l'estrade. Une nuée d'agents de sécurité se placent face à la foule, Arnold sort du plus grand véhicule, serre les mains frénétiquement, tout sourire.

Le discours est un mélange de séduction, d'humour, d'anecdotes personnelles, d'attaques contre les politiciens de Sacramento, de promesses en tout genre, et puis un appel à l'aide. «I need your help», répète-t-il dix fois: «J'ai besoin de vous pour redresser cet Etat, sans vous je ne peux rien faire, ensemble nous donnerons un avenir à nos enfants.»

Et cela marche. Ceux qui ont sous-estimé Arnold Schwarzenegger — ils sont nombreux — pensaient que, passé l'effet d'annonce de sa candidature et son omniprésence alors dans les talk-shows télévisés, il allait s'effondrer. Ils se sont trompés. L'homme tient la distance. Il n'a pas trébuché, au contraire, dans le débat télévisé du 24 septembre face aux quatre autres principaux candidats. Le fils d'un petit policier autrichien est aujourd'hui, de loin, le mieux placé dans les sondages pour succéder le 7 octobre à Gray Davis, le gouverneur sortant démocrate.

En position de force dans les sondages, il a refusé un débat en tête à tête avec Gray Davis et se contente de rester dans son registre préféré, celui de l'humour. Après l'arrestation d'une personne qui lui avait lancé des œufs à Long Beach, il y a un mois, il a déclaré à une foule hilante qu'il s'agissait sans doute d'un «critique de cinéma».

## ONTARIO

SUITE DE LA PAGE B 1

plan en matière d'éducation. Et tout ça continue ainsi jusque peu de temps avant les élections, avec le coût de ses promesses. Il maîtrise tellement bien ses dossiers qu'il passe la campagne à faire des discours sans notes.

Le parti et sa machine électorale sont remis sur pied avec la même minutie. Il fait appel à d'anciens collaborateurs de David Peterson ainsi qu'à plusieurs organisateurs du Parti libéral du Canada. Pendant cette campagne, il n'y a d'ailleurs plus de camp Chrétien ou Martin qui tienne. Il muscle le système de collecte de fonds et commence très tôt le recrutement des candidats.

Restait à corriger ses lacunes de communicateur. Il cherche vite conseil aux États-Unis et au Canada, mais deux choses ne changeront pas: son apparence et son message. Il a toujours la même coupe de cheveux de premier de classe qu'il y a dix ans, son éternelle cravate un peu dénouée et sa chemise aux manches retroussées. Son message, lui, est resté positif. C'est finalement son travail acharné qui a fait le reste. Il ne lui a pas donné plus de charisme mais au moins l'assurance et la crédibilité qui lui manquaient pour être convaincant.

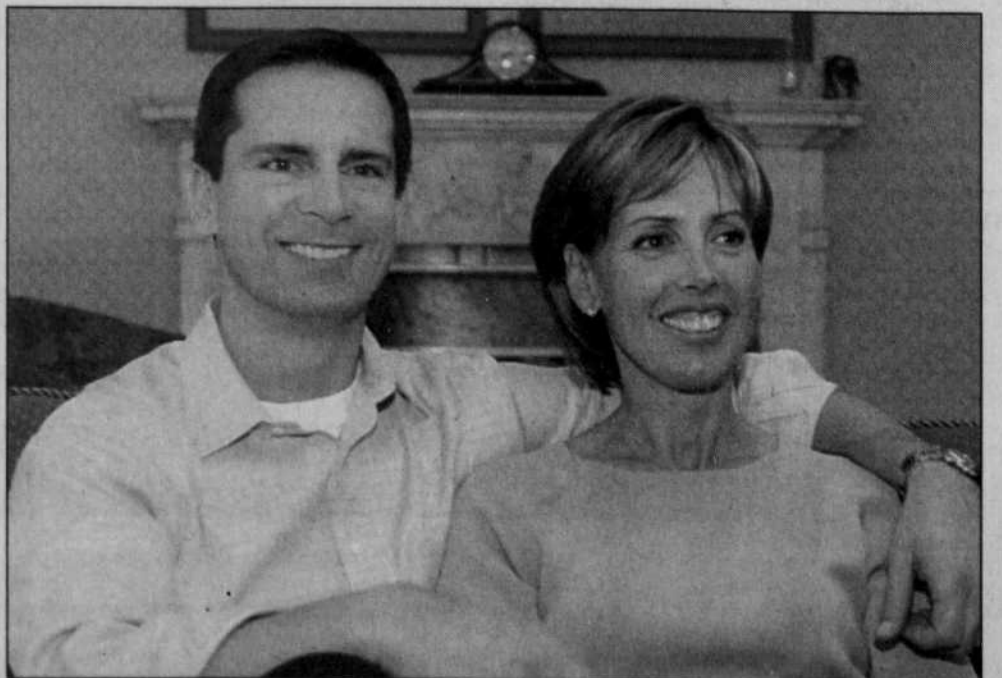
L'image de Dalton McGuinty est conforme à sa personnalité. «Il est une de ces personnes qui n'ont rien à cacher, qui sont exactement pa-

reilles en privé et en public», note Tim Murphy, un ancien président du parti et actuellement membre de la garde rapprochée de Paul Martin. En somme, il n'a rien à cacher, au grand désespoir de certains journaux. Le magazine satyrique *Frank* est même allé jusqu'à fouiller ses poubelles pour tenter de trouver quelque chose. Son seul butin: un paquet de cigarettes. «C'était le paquet de Liam, le fils de Dalton. Le pauvre a dû confesser que c'était le sien», rigole encore Dylan McGuinty.

C'est un homme réservé, très discipliné et déterminé, qui refuse de renier ses principes. Quand, au début de cette campagne, les conservateurs ont repris leurs attaques personnelles contre lui, son entourage a insisté pour qu'il réplique avec virulence. Il a catégoriquement refusé.

Ses organisateurs sont revenus à la charge, mais chaque fois sans succès. Ils ont finalement cessé quand ils se sont rendu compte que leur chef avait raison. Les sondages le prouvaient. Mais pour Dalton McGuinty, cela n'avait rien à voir avec une manœuvre de relations publiques. Ses principes lui dictaient d'agir ainsi, explique son frère.

Cette réputation d'homme intègre et attaché à ses principes suscite toutefois son lot d'attentes. On ne lui pardonnerait sûrement pas qu'il ne respecte pas ses promesses avec la même rigueur qu'il affiche ailleurs.



RYAN REMIOWZ REUTERS  
Dalton McGuinty et son épouse ont écouté les résultats avec attention.

## PERSPECTIVES

Le magazine des parents

## L'école publique se fait charmeuse

Écoles privées et publiques sont sur la ligne de départ et font la course à la clientèle. Bonne dernière au marathon de la performance, l'école secondaire publique a raffiné ses séances d'entraînement et se promet bien de remporter quelques médailles... À vos marques, prêtes, partez!

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Salon de l'école 2004. Le Stade olympique prête sa gigantesque superficie à l'exhibition des atouts multiples de l'école. Devant des centaines de stands, des parents curieux défilent, cueillant au passage des pochettes colorées remplies d'information sur les programmes et les projets particuliers offerts par l'entreprise — l'école — à ses clients — les élèves.

La touche internationale rivalise désormais avec le volet escrime, les arts du cirque et des cours de surf des neiges. Écoles privées et publiques se côtoient dans cette mégafoire où on vous interpelle à la crie de la long des allées, vantant ici les attributs d'un encadrement rigoureux, promettant là l'accès à une bourse d'études contre inscription immédiate de votre petit client.

Si ce scénario est encore fictif, il avoisine drôlement la réalité. En plus d'inscrire désormais leur fœtus sur des dizaines de listes d'attente de garderies, les parents partent très tôt à la chasse de la meilleure école possible pour leur chérubin. Si l'école publique de quartier a encore la cote au primaire, il est connu que lors du passage critique vers l'antré du secondaire, papa et maman frontent les sourcils: et si on se tournait vers le privé?

C'est qu'à côté de la jungle de la polyvalente, le privé tend des bras rassurants: ses promesses d'encadrement plus serré, ses séances d'études et d'aide aux devoirs, ses relents de discipline à la manière du cours classique séduisent les parents, l'uniforme et le vouvoiement faisant foi de bon sur ce portrait scolaire apaisant promis par l'école secondaire privée.

La croyance populaire présente a contrario le public comme une fosse aux lions: enfer de la drogue et du taxage, vaste surface où les élèves ne sont que des numéros, zone d'indiscipline sillonnée par des gardiens de sécurité, les cancre multipliant les absences et décrochant finalement de ce secondaire ennuyant après un, deux ou trois ans.

Si ces portraits sont aux antipodes, il y en a plus d'un pour affirmer ces jours-ci qu'ils ne correspondent plus à la réalité. C'est la revanche de l'école publique, clamait cette semaine l'émission *Enjeux*, brochant le tableau d'une école publique dynamique, aux manches relevées, prête à tout pour se défaire d'une image empoussiérée.

«L'école publique contre-attaque», titrait aussi *Le Devoir* il y a peu de temps, présentant l'idée d'un groupe de neuf commissions scolaires des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches de se lancer dans une offensive publicitaire inédite pour arrêter la saignée vers le privé. Contrariées par des pertes de clientèle de l'ordre de 16 % entre ce passage critique du primaire au secondaire, ces écoles publiques ont adopté une mé-

thode connue du secteur privé: faire mousser leurs mérites auprès des acheteurs, vanter leurs atouts par la publicité.

«La grosse publicité de l'école privée, c'est encore le bouche-à-oreille», explique Auguste Servant, directeur des relations publiques à la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP), qui regroupe la quasi-totalité des écoles privées au Québec. «Mais presque toutes les écoles ont désormais des budgets de publicité et font chaque année des placements médias. C'est de plus en plus répandu.»

Avec l'arrivée du mois d'octobre, pour certains parents, la course folle commence. Comme on magazine une auto, on furete d'une soirée d'information à l'autre, égrenant de précieuses heures de fin de semaine à visiter les écoles au gré des séances de portes ouvertes. Pour certains parents, un marathon commence: les parents se divisent pour tout voir, volent d'une séance à l'autre, inscrivant leurs petits partout où une possibilité se dessine.

Pour montrer tous ses charmes, l'établissement dévoile en effet ses innombrables recoins, soucieuse de récolter à la fin de l'exercice le plus d'adhésions possible à ses examens d'admission, quelques semaines plus tard. «Certaines écoles font même des tirages d'ordinateurs ou de bourses d'études contre l'inscription de l'enfant à l'examen d'admission», précise M. Servant.

Mais l'école privée n'est plus la seule à promouvoir son ouverture à la population. Sa rivale du public a compris que pour éviter de perdre plus de points de clientèle, elle avait intérêt à faire la démonstration de ses bons coups. La Commission scolaire de Montréal affiche ainsi sur son site Internet depuis la fin août la liste complète de ses écoles — primaires et secondaires — qui offrent des séances de portes ouvertes cet automne.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, elle aussi sur le territoire montréalais, publiait cette année l'édition 2004-05 de son *Répertoire des écoles secondaires*, prenant soin de préciser que celui-ci est «plus qu'un simple palmarès», que c'est un «outil complet qui permet à chacun de trouver l'école de la CSMB qui répond le mieux à ses propres besoins».

Le magazine *L'Actualité*, auquel on doit la publication annuelle du *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, présente ces jours-ci une nouveauté: un «guide des écoles secondaires publiques» destiné à faciliter le magasinage des parents. Dans ce répertoire non exhaustif des divers champs d'études offerts dans les écoles publiques, on a noté un impressionnant «foisonnement» doublé d'un certain «flou artistique», comme l'écrit la journaliste Louise Gendron.

Mais la palette de couleurs du public est impressionnante: les sports y occupent un espace imposant et varié aux côtés des disciplines artistiques qui vont plus loin que l'harmonie. «De l'anglais accéléré au programme musique et vidéoclip, du champ d'études golf et curling à la voie technologique, les possibilités sont nombreuses», lit-on dans *L'Actualité*.

Pourquoi l'arrivée en force de l'école à la carte? Le financement explique en partie cette explosion. En effet, avec un principe de soutien financier basé sur le nombre d'élèves et une démographie en déclin constant, les écoles ont rapidement compris que chaque élève perdu au profit du privé affectait le compte en banque.

«Non, le privé ne voit pas le public comme un concurrent»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Dans les champs d'études qu'offrent les écoles publiques, on a noté un impressionnant foisonnement.

«Les écoles privées aussi font ce calcul», ajoute Auguste Servant, de la FEEP. «Il est clair que lorsqu'un élève quitte l'école, peu importe où il va, ce sont autant de ressources qui s'envolent.»

L'école privée regarde sa voisine du public s'activer, se démenant pour reproduire quelques-uns des atouts du privé que les parents recherchent avidement. Elle regarde, sans craindre encore que ce soudain dynamisme puisse lui faire perdre des plumes. «Non, le privé ne voit pas le public comme un concurrent», réplique M. Servant. «De toute façon, tout ce qui pourra jamais ressortir de tout cela, c'est une saine émulation, pour les deux réseaux. Les écoles perdront-elles des élèves? Non, les élèves n'appartiennent pas aux écoles mais aux parents...»



Michel David

## Le maillon faible

On dit qu'une chaîne est aussi solide que le plus faible de ses maillons. La même règle vaut pour un gouvernement: un ministre incompétent constitue pour celui-ci un danger permanent. S'il est délégué au Tourisme ou à la Faune, on peut toujours faire en sorte de limiter les dégâts. À la Justice, il est indispensable d'avoir quelqu'un de fiable. Pas nécessairement génial, simplement fiable.

Après les élections de 1998, Lucien Bouchard avait commis une erreur en nommant à ce poste clé une jeune femme totalement dépourvue d'expérience politique qui donnait des sueurs froides à ses collègues dès qu'elle ouvrait la bouche. Inutile de dire que l'opposition libérale se faisait un plaisir de lui en fournir l'occasion.

Un incident, survenu en janvier 2000 mais passé quasi inaperçu, aurait pu lui être fatal. On peut faire une intéressante analogie avec l'intervention de l'actuel ministre, Marc Bellemare, dans le méga-procès des motards, qui a défrayé les manchettes toute la semaine.

Le 10 janvier, l'enquête préliminaire du procès d'un autre groupe de motards, relié aux Rock Machine, s'était ouverte au Palais de justice de Montréal. Ce n'étaient pas les premières accusations portées en vertu de la loi antigang, adoptée par la Chambre des communes en 1997, mais c'était la première fois que la défense envisageait d'en contester la légalité.

Le 22 janvier, une dépêche de la Presse canadienne, rapportant des propos que Mme Goupil avait tenus à Lac-Beauport, où le caucus péquiste était réuni, avait créé une commotion dans le milieu judiciaire. «Selon elle, pouvait-on y lire, la loi en vigueur ne fonctionnait pas puisque les policiers n'ont pas encore porté d'accusations aux termes de l'article régissant l'appartenance à un groupe criminel, parce qu'on sait qu'il ne résisterait pas à une cour de justice en vertu de la Charte des droits.»

La phrase était peut-être un peu lourde, mais le sens en était très clair: la ministre de la Justice et procureure générale reconnaissait elle-même l'invalidité de la loi. Pour des avocats cherchant à faire dérailler un procès, c'était inespéré.

Heureusement, Mme Goupil n'était pas citée entre guillemets dans la dépêche. Un seul reporter était présent. Il pouvait donc s'agir d'une interprétation erronée de ses propos. Un correctif complaisant avait permis d'étouffer l'affaire, mais l'alerte avait été chaude. S'il avait fallu que le procès avorte en raison d'une déclaration malheureuse, tout le gouvernement aurait été éclaboussé.

Le gouvernement Charest ne pouvait pas davantage se permettre que son ministre de la Justice porte la responsabilité de l'avortement du méga-procès présidé par le juge Réjean Paul. La requête présentée par la défense n'annonçait rien de bon. Il fallait sauver le soldat Bellemare, coûte que coûte. En le protégeant de lui-même, si nécessaire.

On ne saura peut-être jamais comment a circulé l'information sur les négociations entre la Couronne et la défense au ministère de la Justice, entre la nomination de M. Bellemare et le 8 août dernier, date à laquelle le substitut en chef, M. André Vincent, a avisé les avocats de la défense que l'entente sur le retrait des accusations de meurtre, en contrepartie de plaidoyers de culpabilité à des chefs d'accusation moindres, ne tenait plus.

Il est cependant difficile de croire que des gens aussi expérimentés que M. Vincent et le sous-ministre associé aux affaires criminelles, Mario Bilodeau, n'aient pas protégé leurs arrières en s'assurant de l'appui de leurs supérieurs respectifs, surtout dans le contexte créé par l'arrivée d'un nouveau gouvernement et d'un ministre qui plaide depuis des années pour une plus grande sévérité à l'endroit des criminels.

Admettons, pour fins de discussion, qu'il y ait eu un malentendu — qui aurait duré plus de deux mois! — entre M. Vincent et M. Bilodeau sur les termes d'une entente acceptable. Ce qui apparaît invraisemblable, c'est que M. Bilodeau n'ait pas pris la précaution de la soumettre au ministre avant de la rejeter. Il se savait dans la mire des libéraux depuis sa nomination, qui avait soulevé un tollé à l'Assemblée nationale. Allait-il leur offrir sa tête sur un plateau d'argent?

Il y a là toutes les apparences d'un coup fourré. S'il fallait un bouc émissaire pour couvrir la gaffe du ministre, qui pouvait ensuite se donner le beau rôle en désavouant son subordonné, M. Bilodeau faisait d'autant plus l'affaire qu'on attendait depuis des mois l'occasion de s'en débarrasser. Il est vrai que ses méthodes de travail ne semblent pas faire l'unanimité au ministère.

À Québec, on a nié tout lien entre cette ténébreuse histoire et la démission du sous-ministre en titre, Michel Bouchard, dont le départ pour Ottawa a été annoncé jeudi. Dans un souci de précision assez inhabituel, le communiqué diffusé par le bureau du premier ministre Charest expliquait que les négociations avec le gouvernement fédéral avaient commencé avant l'arrivée au pouvoir des libéraux.

Disant s'appuyer sur des sources fiables, *La Presse* affirmait hier que M. Bouchard était incapable de composer avec le style de gestion de M. Bellemare. Il en a pourtant vu de toutes les couleurs au cours du quart de siècle qu'il a passé au ministère. Remarque, il a très bien pu commencer à négocier avec Ottawa avant le 14 avril. La réputation de M. Bellemare l'avait sans doute précédé.

Personne n'aime avouer s'être trompé. Lucien Bouchard ne s'est jamais résigné à déplacer Linda Goupil, qui a pourtant été bien meilleure et bien plus heureuse quand Bernard Landry l'a envoyée à la Famille et à l'Enfance. C'est bien beau, la «réingénierie», mais ça ne signifie pas qu'il faut tout saccager. Un maillon faible doit être remplacé, sans quoi toute la chaîne devient fragile. Quand on pense que Julie Boulet avait perdu son ministère pour quelques flacons de pilules!

mdavid@ledevoir.com

## Interrogations et inquiétudes

## Les effets pervers de la réingénierie

Le grand projet de Jean Charest doit être balisé par des mesures d'encadrement claires

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Même l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'inquiète des effets pervers que peut entraîner le partenariat public-privé. Sans règles d'éthique claires, le recours au secteur privé risque d'aboutir à une augmentation de la corruption et de l'affairisme, estime l'organisme international: «L'interdépendance des sphères économique et politique favorise les relations incestueuses.»

Après avoir amorcé depuis plus de quatre mois le processus de réingénierie de l'État, le gouvernement du Parti libéral se montre discret au sujet des mesures d'encadrement de son vaste projet. Quelques rares informations ont filtré au cours des derniers jours. Les documents sont minces et un certain flou s'en dégage. L'éthicien Yves Boisvert, de l'École nationale d'administration publique (ENAP), ne cache pas sa crainte qu'il y ait une certaine improvisation derrière le slogan «réinventer le Québec».

«Il ne s'agit pas de juger si c'est bon ou mauvais de façon dogmatique, mais un virage comme celui-là mérite une consultation publique et une réflexion approfondie. On peut douter de la qualité de la préparation. Il semble y avoir beaucoup d'improvisation. Ça, c'est inquiétant», soutient le professeur Boisvert.

Selon ce dernier, les nombreuses interrogations et inquiétudes que soulève la réingénierie au sein même de l'équipe du premier ministre Jean Charest démontrent le règne de l'a-peu-près. Le ministre des Finances, Yves Séguin, s'oppose à la modification de l'article 45 du Code du travail. Son collègue de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, ne voit pas d'un bon œil les sacrifices que pourrait entraîner la réingénierie menée par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget.

L'ancien chef du PLQ, Claude Ryan, a ajouté son grain de sel cette semaine, en soulignant qu'un gouvernement ne peut procéder à une reconfiguration de l'État avec «une vision étroitement économique». L'éminence grise des libéraux, qui a écrit en vue de la dernière campagne électorale sur les valeurs libérales, a rappelé au

gouvernement son devoir de se préoccuper de la justice sociale.

«Si c'est bien ficelé, s'il y a un plan d'action solide, les ministres auraient dû depuis longtemps être mis au parfum de cette réforme et surtout mis à contribution. [...] Quand tu es persuadé de la force de tes arguments, c'est là que tu es le plus ouvert à la transparence. C'est un principe de base en gestion», souligne Yves Boisvert.

Au gouvernement fédéral, où il y a déjà eu une révision complète du rôle et de la taille de l'État, on retrouve une direction de vérification et d'évaluation de l'éthique relevant du Conseil du trésor.

Toute relation avec le secteur privé est encadrée par des règles. Ainsi, un dossier de partenariat doit servir l'intérêt public. Il doit également faire montre de transparence et d'intégrité.

Malgré cet encadrement, les dérives ont été nombreuses sur la scène fédérale. Le scandale du programme des commandites en est le meilleur exemple. Yves Boisvert rappelle que le gouvernement avait transféré au secteur privé la gestion et la distribution de fonds publics, ce qui a donné lieu à du patronage, à des conflits d'intérêts et à du gaspillage. «Au Québec, on précipite les choses, estime-t-il. Quand c'est majeur, on a le droit de se faire expliquer que le processus repose sur une analyse rigoureuse.»

Pierre Lefrançois, qui préside l'Institut pour le partenariat public-privé, un lieu de débats et d'échanges, mais également un réseau de gens d'affaires favorables au partenariat, estime que l'administration publique peut y trouver son compte. Étant lui-même un consultant dans ce secteur économique, après avoir dirigé la fonction publique montréalaise de 1986 à 1994, M. Lefrançois croit à une éthique des affaires.

«Il faut que les règles du jeu soient très claires. Certaines conditions doivent s'appliquer, comme le risque partagé, la transparence, l'imputabilité, le contrôle et la compétition. Si on applique ça, le partenariat fonctionne bien. Ce n'est pas une panacée, mais il faut se rappeler que le seul statut public ne garantit pas la bonne gestion. Il ne faut pas chahuter», fait-il valoir.

«On a le droit de se faire expliquer que le processus repose sur une analyse rigoureuse»

De leur côté, les grandes centrales syndicales craignent le lobbying souterrain des «amis du pouvoir». «Il y a bien des entreprises privées qui salivent à l'idée d'aller chercher un plus grand marché dans le secteur public. Ces gens-là font beaucoup de pression à l'heure actuelle et beaucoup de tapage», affirme le président de la FTQ, Henri Massé. Sur un ton plus virulent, la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, accusait franchement le gouvernement Charest de vouloir favoriser ses amis.

Et la machine à rumeurs va bon train. La proximité des libéraux avec certains promoteurs, certaines firmes d'ingénierie, des cabinets de consultants et des milieux d'affaires comme les chambres de commerce est scrutée. Récemment, l'Institut économique de Montréal, reconnu pour ses prises de position de droite, a publié une note démontrant le fort potentiel du partenariat public-privé.

Le président de l'Association des ingénieurs du gouvernement du Québec, Michel Gagnon, s'enflamme devant le «dogme du gouvernement qui dit que le privé est la solution de tous les problèmes. On ne peut pas changer une société juste pour le prochain budget.»

Le ministre des Transports, Yvon Marcoux, qui veut mettre en œuvre dès 2004 des projets de partenariat concernant le réseau routier québécois, rejette l'idée que cela pourrait devenir un nid de patronage. «Le partenariat public-privé doit se faire selon un processus très rigoureux. C'est très important. Déjà, le ministère donne beaucoup de contrats et ça se fait selon des critères d'attribution et d'appels d'offres publics. Le patronage? Il ne faut pas que ce soit ça. C'est l'argent du public», a dit le ministre Marcoux la semaine dernière.

Seulement voilà, un document interne du sous-secrétariat à la réingénierie de l'État portant sur les obstacles pressentis, que *Le Devoir* a diffusé en début de semaine, qualifiait de contraintes les règles d'attribution des contrats. Ce n'est guère rassurant, car le gouvernement doit maintenir le lien de confiance avec la population, fait valoir Yves Boisvert.

## É D I T O R I A L

Le retour  
du bon sens

Les électeurs ontariens ont congédié jeudi le gouvernement conservateur de Ernie Eves. C'est la fin d'une époque dans la province voisine, où pendant huit années le pendule a été figé à droite. Avec l'élection de Dalton McGuinty, il revient au centre. S'ouvre ainsi une ère de revalorisation des services publics.

O n pourrait être tenté de faire une comparaison entre le résultat des élections du 14 avril au Québec et celles qui viennent d'avoir lieu en Ontario. Tout comme Jean Charest, Dalton McGuinty faisait face à un gouvernement usé par huit années de pouvoir, et tous deux ont demandé à leurs concitoyens de voter pour le changement. Mais là s'arrête la comparaison: en Ontario, à l'inverse du Québec, on a voté non pas pour moins de gouvernement, mais pour plus de gouvernement.

Il y a huit ans, les Ontariens avaient embrassé avec enthousiasme la révolution du bon sens des conservateurs de Mike Harris. Cette révolution a vite porté ses fruits. Les finances publiques ont été redressées, les impôts des particuliers, réduits substantiellement, le tout grâce à de fortes compressions. Ces trois dernières années, le prix s'en est révélé particulièrement élevé dans tous les domaines. L'élection des libéraux est à mettre en relation directe avec des événements comme le drame environnemental de Walkerton ou encore la hausse vertigineuse des tarifs d'électricité après la privatisation du réseau de distribution d'Hydro Ontario. En votant libéral, les Ontariens ont voté pour le retour au bon sens.

Dalton McGuinty entend refaire ce que les conservateurs ont dé fait. La réingénierie de l'État qu'il propose est à l'opposé de celle réalisée par Mike Harris ou encore de celle que tente de mettre en œuvre

Jean Charest au Québec. Ainsi, dans le domaine scolaire, le mot «réduction», lorsque employé par M. McGuinty, renvoie à la diminution du nombre d'élèves par classe, non pas à celle du nombre de professeurs. D'ailleurs, maintes réalisations québécoises qui font l'objet d'une remise en cause ici, comme le régime d'assurance-automobile ou encore le programme des garderies à 5 \$, lui ont servi de modèles en campagne électorale. Dans ce contexte, il n'est surtout pas question de baisses d'impôt et, s'il le faut, M. McGuinty n'hésitera pas à renouer temporairement avec les déficits budgétaires. Tout ce que fera désormais

l'Ontario sera un rappel constant au premier ministre québécois qu'il est possible de faire les choses autrement qu'il ne l'envisage.

L'arrivée d'un gouvernement libéral à Queen's Park aura par ailleurs une incidence sur l'équilibre des forces dans le secteur des relations fédérales-provinciales. Le gouvernement de M. McGuinty, contrairement à ceux de Mike Harris et Ernie Eves, ne se situera pas en opposition ouverte au gouvernement fédéral. Le courant passera désormais beaucoup mieux entre Toronto et Ottawa, si bien que l'Ontario pourra profiter à nouveau pleinement de sa position au centre géographique et politique du pays. Bien qu'ils soient tous deux libéraux, Jean Charest et Dalton McGuinty pourront ne pas être spontanément des alliés devant Ottawa mais plutôt des concurrents.

Le poids politique de l'Ontario face à Ottawa pourrait être encore plus grand si, à la prochaine élection fédérale, cette province restait aussi rouge qu'elle l'est actuellement. La droite canadienne espérait pouvoir enfin y faire une percée en s'appuyant sur le courant conservateur des dernières années. Le résultat des élections de jeudi sera pour elle une grande déception, car manifestement les Ontariens ont rompu avec ce courant. La droite risque d'être cantonnée encore longtemps à l'ouest de la frontière ontarienne.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Les bruissements  
du palais

A vue de nez, le spin orchestré par l'entourage du ministre de la Justice, Marc Bellemare, fonctionne au quart de tour. En août, quand journalistes et juristes ont lu la requête déposée par les avocats des Hells, les paris étaient pourtant ouverts: M. Bellemare ne pouvait pas rester aux commandes alors que son bureau mettait en danger un délicat mégaprocès.

Mais le ministre a retrouvé la voie du bon sens, des sentences ont été données à neuf accusés et M. Bellemare s'en est réjoui haut et fort, sous l'œil goguenard de tous ceux qui savaient de quoi il retournait. Le grand public, lui, tenu dans l'ignorance du contenu de la requête, n'y voyait que du feu.

Puis, il y a une semaine, le ministre a préparé l'opinion: oui, a-t-il reconnu, il était intervenu dans les négociations au procès, mais en tout bien tout honneur, sans nuire en rien. Cette étape accomplie, il a fait savoir qu'il ne s'opposait plus à ce que la fameuse requête soit rendue publique, ce qui a été fait lundi.

Il ne restait dès lors qu'à déconsidérer celle-ci: le ministre, oubliant qu'il n'était plus plaideur hargneux mais procureur général tenu à une certaine hauteur, l'a donc présentée comme une «tentative de déstabiliser la Couronne», réduisant ses auteurs, des criminalistes respectés, à de fieffés menteurs. L'affirmation a outré bien des avocats, mais que vaut leur poids face à un public encore ébahi que l'on puisse négocier avec des motards criminels?

Le lendemain, nouvelle subtilité: voilà que toute l'affaire, qui a fait bouillir un juge de rage et jauger ad nauseam, se ramenait à une chicane entre le procureur en chef de la Couronne, André Vincent, et le sous-ministre associé Mario Bildeau. La thèse a été confortée par M. Vincent lui-même, l'homme discret qui, tout à coup, s'épanchait dans les médias. Ce jour-là, il n'a pas été question de l'avis qui, depuis cet été, enjoint aux substituts du procureur général de ne parler aux journalistes qu'avec la permission du bureau du ministre Bellemare...

Et jeudi, le gouvernement a annoncé que M. Michel Bouchard, sous-ministre en titre à la Justice, s'en va à Ottawa. Précision rare dans ce type de communiqué, on soulignait que l'envie de bouger avait saisi M. Bouchard avant les élections et qu'il n'était resté en poste qu'à la demande de Québec.

Le spin a pris fin là. On a su hier qu'en fait, M. Bouchard ne pouvait plus supporter son nouveau ministre. Ce qui ne surprendra personne tant le milieu judiciaire n'est plus que bruissements et critiques au sujet de Marc Bellemare: ses lubies de justicier, sa manière de tout emmener. Or un procureur général qui a le mandat de diriger toute poursuite ou défense au nom de la Couronne ou du gouvernement n'a droit ni à l'amateurisme, ni au militantisme, ni à l'incompétence.

Fin août, le ministre Bellemare a indiqué que le Québec pourrait imiter la Nouvelle-Écosse et créer un bureau indépendant chargé des poursuites criminelles, coupant ainsi tout lien avec le procureur général, politicien élu. L'idée ne vaut que si elle a des assises solides, avec des études et un argumentaire. Pas pour tirer un ministre de l'embarras.

jboileau@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

Pour un investissement  
sérieux dans les transports  
en commun

Quelques mois à peine après les dernières hausses de tarifs, la STM sera encore obligée de faire payer plus cher ses services par les usagers. On entrevoit vaguement la possibilité d'une hausse tarifaire de l'ordre de 30 % ou encore d'une augmentation moins salée mais accompagnée d'une réduction du nombre de lignes d'autobus et de véhicules en circulation sur chaque circuit. Deux scénarios dont les usagers des transports en commun n'ont aucunement besoin.

Personnellement, j'utilise le métro et l'autobus depuis le tout début de mon secondaire, il y a maintenant six ans. J'ai vu le prix de la CAM passer de 18 \$ à 27 \$ par mois, soit une hausse de 50 %. Au début, on justifiait de telles mesures par l'augmentation du prix de l'essence ou, plus récemment, par le besoin d'augmenter les installations. Jusqu'à maintenant, les usagers ont encaissé sans trop rechigner. Aujourd'hui, il semble que notre société de transport doive encore éponger un déficit de plusieurs millions. En tant que contribuables, nous pouvons nous demander où se situe le problème. Est-ce un

problème de gestion ou un véritable manque d'argent de la part des niveaux plus élevés de gouvernement? Selon moi, c'est probablement un mélange des deux.

Néanmoins, je ne voudrais pas taper sur la tête de la direction de la STM. Je souhaite plutôt apporter une piste de solution. Pourquoi ne pas instaurer une nouvelle taxe au deuxième véhicule? Il s'agirait de faire payer une taxe s'ajoutant aux frais d'immatriculation pour chaque famille de moins de quatre personnes possédant plus d'une voiture. Cela permettrait, selon moi, de faire payer les automobilistes qui s'offrent le luxe d'une deuxième automobile tout en laissant intact le prix de l'essence, déjà trop élevé.

Finalement, je m'adresse au gouvernement libéral. On nous répète à tour de bras que notre système de transports en commun est l'un des moins chers en Amérique du Nord. Nous avons de quoi en être fiers. Or la tendance est en train de s'inverser. J'exhorte donc le nouveau gouvernement à trouver des solutions face à l'agonie des sociétés de transport du Québec et à investir massivement dans ce secteur crucial dès aujourd'hui. C'est maintenant que nous allons voir si les libéraux vont répondre aux véritables besoins de la population ou s'ils vont «s'en tenir à leur programme», comme ils s'amuse à le chanter sans cesse, et croiser les

bras dans ce dossier pour mieux pouvoir s'attaquer aux assistés sociaux, aux asthmatiques et aux fonctionnaires.

Simon Letendre  
Montréal, le 3 octobre 2003

Un documentaire  
bouleversant

Mis à part l'intérêt de voir le fonctionnement d'une campagne électorale, le documentaire *A hauteur d'homme*, de Jean-Claude Labrecque, m'a bouleversé. J'avais suivi en biais cette campagne à cause de l'urgence de la guerre en Irak. J'avais pris la peine de lire le texte intégral du discours de M. Parizeau et n'y avais rien vu de choquant. Mais à la suite à ce film, je suis très triste et doublement déçu de l'issue de ces élections. Les médias et les journalistes m'ont semblé hargneux, harcélants, jamais respectueux, de connivence avec les fédéralistes, accrochés sur le détail et cherchant le scandale là où il n'y en a pas. Jamais ils n'ont posé une question profonde sur les vrais enjeux. Enfin, j'éprouve un malaise terrible après avoir vu ce documentaire.

Au Québec, on le use comme il le faut, nos hommes politiques, et je les trouve courageux.  
Safy Calamawy  
LaSalle, le 18 septembre 2003

## REVUE DE PRESSE

## Les contre-révolutionnaires au pouvoir

Antoine Robitaille

F in de la «révolution du bon sens» des conservateurs de Mike Harris et d'Ernie Eves en Ontario. Est-ce à dire que les libéraux de Dalton McGuinty au pouvoir depuis jeudi soir sont des contre-révolutionnaires? Le *National Post* s'en inquiétait hier, avertissant le libéral McGuinty de ne pas croire que ce mandat consiste à démolir ce que la «révolution du bon sens» a permis de faire.

(Permettez-moi une parenthèse: qu'est-il arrivé au mot «révolution» pour qu'on en arrive à de tels contresens? En effet, après tout, «révolution» a pendant longtemps signifié manifestations, renversement de l'ordre établi, barricades, affrontements, manifestes, prise de la Bastille! Au Québec, sans doute parce que le mot intimidait un peu, on a quand même pris soin, pour désigner les années 60, d'y adjoindre l'épithète «tranquille». Que s'est-il passé pour qu'en quelques décennies, le projet de «changer la vie» ait quasiment disparu (même dans l'altermondialisation) mais que, simultanément, tout changement, même le plus banal, comme se brancher à Internet, inventer un nouveau savon ou réduire les impôts, soit instantanément qualifié de révolutionnaire? Comment expliquer que tout publicitaire qui se respecte sorte ce mot dès qu'il veut désigner quelque chose de nouveau? Comment comprendre que tant de «conservateurs», de Mike Harris à Newt Gingrich, se soient emparés sans coup férir du mot «révolution» dans les années 90? Pour moi, ça demeure une énigme. (Vous avez peut-être une réponse: [arobitaille@sympatico.ca](mailto:arobitaille@sympatico.ca).)

«La vie sous le règne de Dalton»: tel était le titre de l'éditorial du *Post* d'hier. Évidemment, ce journal a perdu ses élections. Ça sent la mort: «Il est temps de coucher le Parti conservateur sur la table et de commencer l'autopsie.» Le *Post* insiste: «Ne condamnez pas les politiques de Mike Harris.» La vraie «cause du décès» est ailleurs: «dans la contre-performance du premier ministre en poste, Ernie Eves». Le *Post* trouve qu'Harris a eu le courage, dès son arrivée en 1995, de ne pas écouter «des commentateurs qui disaient que sa «révolution du bon sens» n'était pas en phase avec les sensibilités des Ontariens». M. Harris leur a prouvé qu'ils se

trompaient, selon le *Post*, puisqu'il a été réélu «brillamment» en 1999. Ce qu'Harris a fait, soit «baisser les impôts, se débarrasser de l'équité en emploi, pousser les prestataires de l'aide sociale au boulot, affronter les syndicats de professeurs», a finalement été apprécié des Ontariens. Mais vint alors Ernie, qui a tout gâché en tentant de diluer le programme conservateur: «report des baisses d'impôt et remise en question des initiatives de Mike Harris». Dans la privatisation d'Hydro Ontario, «il a fait volte-face» de façon déplorable en gelant les tarifs. D'atermoiements en compromissions, «Eves s'est mis tout le monde à dos». Le *Post* craint que les libéraux ne fassent beaucoup de tort à l'Ontario, notamment en augmentant les impôts des entreprises. Dans l'ensemble toutefois, «il est peu probable qu'il fasse autant de ravages qu'un néo-démocrate comme Bob Rae». McGuinty gouvernera probablement comme un «centriste prudent», dit le *Post* en félicitant le chef libéral de ses promesses en matière de réforme du processus démocratique: élections à date fixe et vote par Internet pour accroître la participation des jeunes.

## La presse



## du Canada

Les sondeurs Michael Adams et Jane Armstrong, de la firme Environics, faisaient remarquer hier dans *The Globe and Mail* que ce fut toute une année pour le «libéralisme» (entendre la «gauche») canadien. D'abord, grâce aux libéraux de Chrétien, le Canada s'est attiré l'attention internationale en défendant les mariages gais et en promettant de décriminaliser la possession de petites quantités de marijuana. «Nous ne sommes plus seulement une contrée froide, nous sommes maintenant un pays cool.» (Révolutionnaire?) De plus, les Québécois se sont débarrassés des péquistes et les Ontariens ont chassé les conservateurs. «Mais l'option libérale, en définitive, a fondé son programme sur le conservatisme fiscal.» Un instant! Des provinces libérales avec un programme de conservatisme fiscal: Yvon Deschamps n'aurait pas dit mieux, non? C'est plus subtil que ça, expliquent Adams et Armstrong. Sur tout en Ontario. Ce qu'il y a de plus «remarquable» à propos de l'élection de McGuinty, disent-ils, c'est qu'il a été élu en rejetant clairement les «politiques de réduction des impôts»

promises par les conservateurs. Le chef libéral avait ouvertement dit qu'il n'adopterait pas les réductions de taxes et d'impôt promises par le gouvernement Eves. Adams et Armstrong se réjouissent par ailleurs que les néo-démocrates aient remporté un bon succès auprès des jeunes électeurs. «Cela nous fait croire que l'avenir de la politique canadienne pourrait bien être davantage à l'image de l'idéalisme de gauche d'une Naomi Klein [auteur de *No logo*] que du néoconservatisme d'un David Frum [ancien rédacteur de discours de Bush], qui a dit vouloir s'affranchir du «goulag socialiste canadien» en allant s'établir aux États-Unis.»

Adams et Armstrong en arrivent à une conclusion qui leur fait manifester plaisir: ces élections nous révèlent un «fossé grandissant» entre Canadiens et Américains. Somme toute, «les Canadiens appuient l'idée de maintenir les dépenses publiques en santé et en éducation, entre autres, parce qu'ils y voient une façon d'améliorer leur qualité de vie». En revanche, les Américains sont beaucoup moins prêts à accepter le principe d'une intervention de l'État. «Sauf, depuis le 11 septembre 2001, en matière militaire et pour la sécurité de leur territoire.» Adams et Armstrong font remarquer qu'à un certain moment dans les années 70, les Américains avaient décidé que «le problème, c'était l'État, que ce n'était pas la solution». Au cours de cette période, les Canadiens ont plutôt développé un attachement à leur modèle d'État-providence ou, du moins, aux programmes universels. «Là où les Canadiens veulent plus d'État, les Américains veulent davantage de baisses d'impôt.»

Le *Toronto Star* se réjouissait de la victoire libérale hier, «victoire d'espoir», célébrant la fin de la «politique de la division et de compressions sauvages en éducation, en santé, en transports publics et en environnement». Les libéraux de McGuinty ont bien compris que pour les Ontariens, «assez, c'est assez»: ils ont adopté un discours «inclusif» où on parle de «retour de l'Ontario dans la sphère de la civilité», de restauration de «la fierté de l'Ontario», qui pourrait aspirer à redevenir un «des chefs de file» du pays. La tâche sera ardue puisque «les conservateurs ont laissé la province dans un état honteux», écrit le *Star*: «Dernier par habitant en matière de nombre de lits dans les hôpitaux, d'infirmières et de financement des universités.»

## IDÉES

# Le nation building canadien, le Bloc québécois et l'avenir du Québec

YVES ROCHELEAU

Député du Bloc québécois de la circonscription de Trois-Rivières à la Chambre des communes

Dans le cadre du brassage d'idées auquel sont conviés les membres du Bloc québécois dans la foulée des élections du 14 avril 2003, voici la réflexion à laquelle je me suis livré en consultation et avec l'appui de mes collègues Claude Bachand (Saint-Jean), Serge Cardin (Sherbrooke) et Gilles Perron (Rivière-des-Mille-Îles).

Cette réflexion porte sur la gravité des effets pour le Québec de l'évolution post-référendaire du fédéralisme canadien (*nation building*) et vise à sortir les Québécois, en général, et les souverainistes, en particulier, de leur apathie et de leur torpeur face à l'avenir du peuple québécois si le Québec devait demeurer au sein du Canada.

## Choix clair et décisif

Compte tenu des résultats du référendum québécois de 1995, on peut affirmer sans crainte de se tromper que le Canada a eu peur. À la suite de cette mémorable soirée du 30 octobre 1995, le Canada anglais et surtout ses dirigeants politiques avaient un choix clair et décisif à faire:

- ou bien ils réalisaient la profonde volonté de changement des Québécois, qui, à 49,4 %, avaient voté OUI, dont 60 % des francophones, et ils apportaient conséquemment au fonctionnement du Canada des changements, constitutionnels et autres, susceptibles de répondre aux attentes et aux revendications des Québécois dans leurs relations avec le Canada;
- ou bien ils ignoraient ce retentissant message de volonté de changement et continuaient à gérer le Canada comme si de rien n'était, refusant de reconnaître l'existence du peuple québécois, continuant à épier dans les champs de compétence provinciale, quitte à multiplier les «chicanes» constitutionnelles ou de drapeaux, et poursuivant inexorablement l'élan de centralisation que connaît le Canada depuis sa fondation.

À l'évidence, c'est le deuxième scénario qui a été retenu, la volonté de changement démocratiquement affirmée par les Québécois ne faisant pas le poids devant l'aspiration de centralisation ou peut-être même bien l'effective nécessité de centralisation du Canada. Le Québec a alors dû se contenter d'être qualifié, dans le vocabulaire de Jean Chrétien, de «société distincte» au sein du Canada sans pour autant bénéficier de prérogatives particulières qui auraient pu découler de ce qualificatif.

## Loi indigeste

L'illustration par excellence de ceux qui manifestent cette réaction négative au lendemain du référendum a sans contredit été le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion. Ce dernier a eu tôt fait de s'affirmer en présentant dès 1999, au nom du gouvernement fédéral, le Clarity Act (Loi sur la clarté), indigeste et odieuse loi prescrivant certaines modalités d'un éventuel référendum québécois, ridiculisant ainsi la démocratie québécoise et les pouvoirs de l'Assemblée nationale.

Toujours en 1999, l'autorité fédérale présentait l'«entente-cadre sur l'union sociale», acceptée par toutes les provinces sauf le Québec. La portée de cette entente est par ailleurs considérable, comme le souligne le constitutionnaliste André Binette dans l'ouvrage intitulé *L'Union sociale canadienne sans le Québec* (Édition St-Martin, 2000): «L'entente constitutionnelle de 1981 et l'entente sur l'union sociale forment la majeure et la mineure d'une proposition: le Canada ne peut plus coexister avec l'identité du Québec. Le Canada est de plus en plus incapable de se définir en tenant compte des aspirations et de la volonté d'autonomie du Québec. Quoique l'entente sur l'union sociale ait été réalisée dans des circonstances moins dramatiques que le coup de force constitutionnel de 1981, ses effets sont en réalité plus concrets, plus dommageables pour les aspirations du Québec.»

Succinctement, cette nouvelle «entente» renferme les principaux éléments suivants:

- reconnaissance de la légitimité du pouvoir fédéral de dépenser;
- égalité des provinces entre elles, le Québec étant considéré comme une province comme les autres;
- autorisation donnée au gouvernement fédéral de transiger directement avec des organismes ou des individus sans se préoccuper des compétences provinciales, même en traitant de matières relevant exclusivement de celles-ci;
- obligation pour les provinces de s'entendre avec Ottawa pour établir de nouveaux programmes dans leurs propres champs de compétence et de répondre bientôt à des normes nationales canadiennes élaborées par Ottawa;
- obligation pour les provinces de rendre compte de leur gestion de certains programmes (imputabilité) au gouvernement fédéral, le contraire ne s'appliquant cependant pas. Qui plus est, les provinces ont le fardeau de la preuve de démontrer leur bonne gestion;
- aucun droit de retrait avec compensation financière n'est accordé à une province qui refuserait un programme fédéral et qui voudrait l'implanter elle-même;
- enfin, aucune reconnaissance de l'existence du peuple québécois.

## Le pouvoir de dépenser

L'un des aspects majeurs, sans doute le plus important, porte sur le «nerf de la guerre», c'est-à-dire sur le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Voici ce qu'en dit le constitutionnaliste André Tremblay dans l'ouvrage cité plus haut: «Pour la première fois dans l'histoire des relations intergouvernementales,



Les premiers ministres des provinces, réunis pour traiter de la question de l'union sociale.

les provinces, à l'exception du Québec, confirment et reconnaissent la légitimité du pouvoir de dépenser et donnent à Ottawa un sauf-conduit pour intervenir dans toutes les sphères de compétences exclusives des provinces.» Il ajoute: «L'entente du 4 février donne tous les leviers ou instruments pour centraliser et réduire notre spécificité québécoise. Le fédéral est couronné gouvernement supérieur et les provinces deviendront ses antennes ou ses franchisés.»

Cette vision s'harmonise sûrement avec celle d'un John A. Macdonald qui décrivait ainsi, en 1864, les grands principes du fonctionnement futur de la nouvelle confédération en gestation: «Un gouvernement central fort, une législation centrale puissante et un système décentralisé de petites législatures à des fins strictement locales.»

Il y a l'entente sur l'union sociale qui porte quant à sa lettre sur la santé, l'éducation et les programmes sociaux, mais il y a surtout l'esprit de cette entente et la conception qu'elle sous-tend du fonctionnement futur de ce pays. On peut penser que cette «entente» représente la partie visible de l'iceberg que constitue le *nation building* canadien, où le gouvernement fédéral a été amené à montrer son jeu et à mettre cartes sur table en ce qui concerne les règles qui présideront désormais à l'édification et au développement de ce pays.

## Le plan caché

L'objectif visé, l'idéal recherché, le «plan caché», comme dirait Jean Charest, est simple: il consiste à faire en sorte que le gouvernement fédéral ait en main tous les outils lui permettant de se comporter, tant face à la communauté internationale que sur le plan national, en véritable gouvernement national, moteur, catalyseur, inspirateur et bougie d'allumage de tout le développement de ce pays. Les gouvernements provinciaux deviennent ainsi ses principaux exécutants, sans pouvoir décisionnel, au même titre que les autres antennes que deviendront les municipalités, les universités, les hôpitaux, les centres de recherche, les organismes bénévoles, etc.

De là aussi la multiplication de ses initiatives dans tous les domaines. Énumérons-en quelques-unes: la fondation des Bourses du millénaire, la loi sur les jeunes contrevenants, la politique sur la ruralité, la politique sur le secteur bénévole et communautaire, la stratégie nationale de développement agricole, les chaires universitaires, la stratégie nationale sur les soins de fin de vie, la loi sur les renseignements personnels, les normes nationales en matière d'entrée dans la profession médicale, la stratégie nationale d'innovation technologique, les règles fédérales d'évaluation environnementale, la loi sur les espèces menacées, le pouvoir éventuel de dérivation des rivières québécoises branchées sur le Saint-Laurent, le programme de commandes, le programme de subventions multiples dans le domaine de la culture, l'éventuelle commission nationale des valeurs mobilières, l'éventuel système national d'assurance-maladie, l'éventuelle carte d'identité nationale, le programme de financement de la recherche postsecondaire, la stratégie nationale de logement, la stratégie nationale pour les sans-abri, l'aide à la petite enfance, le programme sur les aires marines, etc.

Et que dire des actuels fantasmes d'Ottawa en ce qui concerne les municipalités, obsessions répétées cette fois-ci par le futur premier ministre Paul Martin?

## Le déséquilibre fiscal

On sait que le gouvernement fédéral se permet toutes ces initiatives sans en avoir, loin de là, la légitimité constitutionnelle. De toute évidence, il s'en fout éperdument. Mais les choses seraient plus simples si les Jean Chrétien, Paul Martin, Martin Cauchon, Stéphane Dion et autres acteurs contemporains avaient l'honnêteté intellectuelle de décrire et de raconter aux Québécois que l'objectif final de l'État fédéral est de faire en sorte que, dans 20, 25 ou 30 ans, tout sera décidé d'Ottawa et que son gouvernement sera, sans

ambages ni ambiguïté, considéré comme le gouvernement national au Canada, ayant dès lors réussi à provincialiser à jamais l'État québécois et à folkloriser l'identité et les aspirations de son peuple qui, lui aussi, cultivé, avec sa façon de faire et de s'affirmer, des prétentions nationales.

Où donc le gouvernement fédéral prend-il l'argent pour financer toutes ces initiatives? Tout le monde aura deviné la réponse: avec le butin du déséquilibre fiscal. Pourquoi le fédéral s'ingénie-t-il à nier à sa face même le déséquilibre fiscal? Parce que, pour lui, il ne s'agit pas là d'un déséquilibre mais bien d'un mécanisme financier qui lui permet tout simplement d'assumer ces nouvelles responsabilités qu'il s'est d'ailleurs lui-même octroyées. Cette approche découle de l'esprit de l'entente sur l'union sociale, qui lui permet ainsi d'assumer graduellement son rôle de seul et unique État national au Canada.

Pour l'État canadien, par exemple, la situation financière précaire qu'affrontent les grandes municipalités canadiennes est une occasion en or d'affirmer son autorité. Les provinces sont affaiblies par les compressions dans les transferts faits par ce même État fédéral depuis dix ans, au cours desquels ce dernier n'a cessé d'enregistrer des milliards de dollars depuis l'atteinte du déficit zéro, d'ailleurs accumulés sur le dos des provinces et celui des chômeurs.

Imaginons le jour où les provinces n'auraient d'autre choix que de reconnaître leur impuissance à venir en aide à ces municipalités et aussi celui où le fédéral réunira les 20 à 30 maires des plus importantes d'entre elles au Canada, réunion présidée par le premier ministre canadien qui y annoncera des milliards de dollars pour pallier la situation... Imaginons la photo historique de ces 30 maires entourant le premier ministre canadien, assis bien au centre. N'est-ce pas là le Canada de demain? Or les municipalités sont pourtant, selon la Constitution du Canada, des créatures des provinces. Il s'agit bien ici du *nation building* canadien.

## Urgence

Conséquemment à ce qui précède, il faut de toute évidence que le mouvement souverainiste s'approprie ce mégadossier que constitue le *nation building* canadien, dont l'objet et l'objectif ultime sont de refaire sur de nouvelles bases toute l'architecture de ce pays, et ce, sans mandat, sans consultation, sans débat, sans référendum et sans aucune préoccupation pour la différence québécoise.

Il faut de toute urgence que tous — Parti québécois, partenaires pour la souveraineté, témoins souverainistes, Bloc québécois (et même les nationalistes qui se disent encore et malgré tout fédéralistes) — accaparent, en le décrivant de façon pédagogique, ce grand jeu constitutionnel plus menaçant que jamais pour le Québec. Cette préoccupation devrait particulièrement être celle du Bloc québécois qui, à l'évidence, doit au problème constitutionnel et sa naissance et son existence.

Et que dire de la politique de renoncement national qui se confirme à Québec depuis le 14 avril dernier et qui, dans ce contexte, vient aggraver une situation déjà fort inquiétante pour l'avenir du Québec? Dès la reprise de la présente session parlementaire à Ottawa, le Bloc québécois doit en faire un enjeu majeur des débats, profitant de toutes les tribunes et ne ménageant aucun effort ni moyen pour faire en sorte que la gigantesque offensive fédérale, centralisatrice et post-référendaire, soit au cœur des débats de la prochaine campagne électorale, donnant ainsi un sens profond, constructif et porteur à cette campagne et une légitimité accrue à la présence du Bloc à Ottawa.

Sans quoi, il y a fort à parier qu'un très grand nombre de souverainistes préféreront, dès cette prochaine campagne, se comporter comme ils le faisaient avant l'avènement du Bloc québécois en 1993 (sauf peut-être en 1984 avec le «beau risque»): annuler leur vote ou simplement s'abstenir de voter. Il y a de l'avenir du Bloc québécois, du Parti québécois, et, qui sait, de l'avenir de la nation québécoise.

La version intégrale de ce texte est disponible à l'adresse Internet suivante: [www.yvesrocheleau.qc.ca](http://www.yvesrocheleau.qc.ca)



Denise Bombardier

## Une agonie en direct

Chaque jour s'impose à nous l'image du pape, un pape douloureux, chevroant et tremblant, qui arrive à balbutier des sons plutôt que des mots. Cette image diffusée à travers le monde, le pape a lui-même choisi de nous l'imposer car on imagine facilement que les conseillers nombreux et frileux préféreraient éviter de présenter le chef de l'Église sous les traits de ce vieillard au physique débilite.

C'est insupportable à regarder, d'autant plus à une époque où les valeurs dominantes de nos sociétés mettent en avant la jeunesse éternelle, la beauté obsessionnelle, l'efficacité redoutable, évitant ainsi de déposer un éclairage sur la dégradation physique et la mort annoncée. En ce sens, Jean-Paul II, en nous faisant subir ce spectacle affligeant, car il y a la mise en scène, veut nous dire ce que la parole n'arrive plus à articuler, à savoir que la souffrance et la mort sont indissociables de la vie et que nous ne pouvons nous y soustraire sans nier notre propre humanité.

La violence avec laquelle certaines personnes, relayées par les médias, dénoncent ce qu'elles qualifient de *freak show*, comme nous l'avons entendu de la bouche même d'un animateur de radio souhaitant que le pape cesse de s'afficher en public, démontre bien cette incapacité à accepter ce «dérangement», euphémisme approprié pour camoufler la peur. Celle-ci atteint les héritiers d'une société composée de candidats prêts à tout pour devenir physiquement parfaits, dont la morale s'inscrit dans la rectitude et qui rêvent d'être des stars, c'est-à-dire des images d'eux-mêmes.

Or la souffrance n'est pas belle à voir, la dégradation physique de la vieillesse peut être un naufrage, pour paraphraser le général de Gaulle, et la mort est un échec. Mieux vaut s'y soustraire. C'est ce qu'ont compris tous ceux qui abandonnent leurs proches vieillards qui ne servent plus à rien et qui, surtout, ont cessé de les servir, ces vieillards abandonnés dans leurs foyers ghettos où ceux qui les visitent de façon épisodique, par mauvaise conscience la plupart du temps, prennent une journée à se remettre de l'émotion que ce vestibule de la mort a suscitée chez eux. En s'offrant au regard des caméras du monde, le pape se substitue à tous ceux desquels on détourne le regard, ces hommes et ces femmes entre autres qui, au bout de leur vie, se sont éteints, écrasés par la chaleur en France l'été dernier, alors que leurs propres enfants, se rafraîchissaient sur les plages sans se soucier de leur mère ou de leur père enfermé dans un appartement brûlant au cinquième étage d'un immeuble sans ascenseur par 40 °C dans ce Paris aussi agité qu'anonyme.

Le pape impose aussi sa souffrance physique au regard de ceux — et ils sont légion — qui sont trop sensibles, trop fragiles, trop émotifs pour se rendre à l'hôpital au chevet de leurs proches. Comme si ces autres, en majorité des femmes, soulignons-le, qui se font un devoir de visiter les malades ne mettaient pas leur propre sensibilité à rude épreuve. Évidemment, la tolérance face à la maladie est de nos jours limitée car cette dernière représente une tare, un défaut, une dysfonction, et non pas une composante de la santé elle-même. Pour plusieurs, le corps est une machine qu'on polit, qu'on répare, qu'on entraîne et qui, par le fait même, doit fonctionner.

Quant à la mort, elle est devenue insensée. Les croyants l'intègrent à leur vision de la vie, mais la foi ne sert plus d'explication et ne rassure plus à la manière d'antan. On a réduit la période d'exposition des morts, le deuil n'est plus visible à travers le vêtement et le temps de la peine se doit d'être court devant l'impatience de l'entourage des endeuillés à oublier ou plutôt à faire comme si on a oublié. Le pape, avocat, nous contraint à assister à sa lente descente vers la mort, une mort que personne ne lui ravira.

À la manière de ces artistes grandioses, le pape souhaite mourir à la tâche, sur scène, devant la terre entière, en communion avec ceux qui souffrent dans l'isolement et l'abandon. Il affiche la laideur de la maladie et, ainsi, il la transfigure. Il y a dans le geste un mélange de foi et d'orgueil qui impose le respect. En ce sens, ce pape qu'on peut critiquer pour ses positions en matière de morale, par exemple, demeure un être d'exception, lequel a transformé le monde; il a livré son combat à la fois spirituel et temporel.

[denbombardier@earthlink.net](mailto:denbombardier@earthlink.net)

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces) ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumais (secteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltas, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Riueland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Ginée Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt (ADM); ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furuy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

# SCIENCES

## Le secret des chevelures

Les scientifiques scrutent la physiologie et la morphologie fine de cet organe extraordinairement complexe qu'est le cheveu

Alors que 70 % de la population mondiale est composée d'individus à la peau et aux cheveux fortement pigmentés, l'industrie des cosmétiques s'intéresse désormais à cet immense bassin de personnes d'origines diverses, issues d'Afrique, des États-Unis, des Caraïbes, de l'Inde, d'Asie du Sud ainsi que d'Amérique centrale et du Sud. Les scientifiques sont de plus en plus nombreux à tenter d'élucider le secret de la brillance de la chevelure asiatique et de la forme vrillée des cheveux africains.

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

**A**vant de plancher sur la mise au point d'une nouvelle formule de défrisant, de colorant ou de fortifiant capillaire, les scientifiques cherchent à comprendre la physiologie et la morphologie fine de cet organe extraordinairement complexe qu'est le cheveu. « L'univers des cosmétiques d'aujourd'hui repose de plus en plus sur les connaissances scientifiques, d'autant que, d'ici peu, les réglementations internationales n'autoriseront plus la commercialisation de produits dont la formule serait dépourvue de fondement scientifique », souligne Jacques Leclair, directeur du département des sciences du vivant chez L'Oréal Recherche.

Du 19 au 21 septembre dernier se tenait à Chicago un symposium international entièrement consacré à la question du cheveu et de la peau « ethniques ». Plus de 200 chercheurs provenant autant de l'industrie que du milieu universitaire étaient rassemblés pour cet événement organisé par le L'Oréal Institute for Ethnic Hair and Skin Research, que le géant français des cosmétiques a récemment inauguré à Chicago. Cet institut unique en son genre héberge d'une part des laboratoires de recherche fondamentale visant à comprendre les différences et les spécificités des peaux et des cheveux autres que caucasiens (c'est-à-dire d'origine européenne ou de peau blanche).

D'autre part, des laboratoires axés sur le développement intègrent les connaissances acquises dans la conception de nouveaux produits qui devraient être ainsi mieux adaptés et mieux tolérés par les consommateurs. Finalement, des salles d'application ouvertes au public servent à mettre à l'épreuve les nouvelles formules créées, et à en évaluer l'efficacité.

Le follicule pileux est l'organe du corps humain où les cellules se multiplient au rythme le plus élevé.

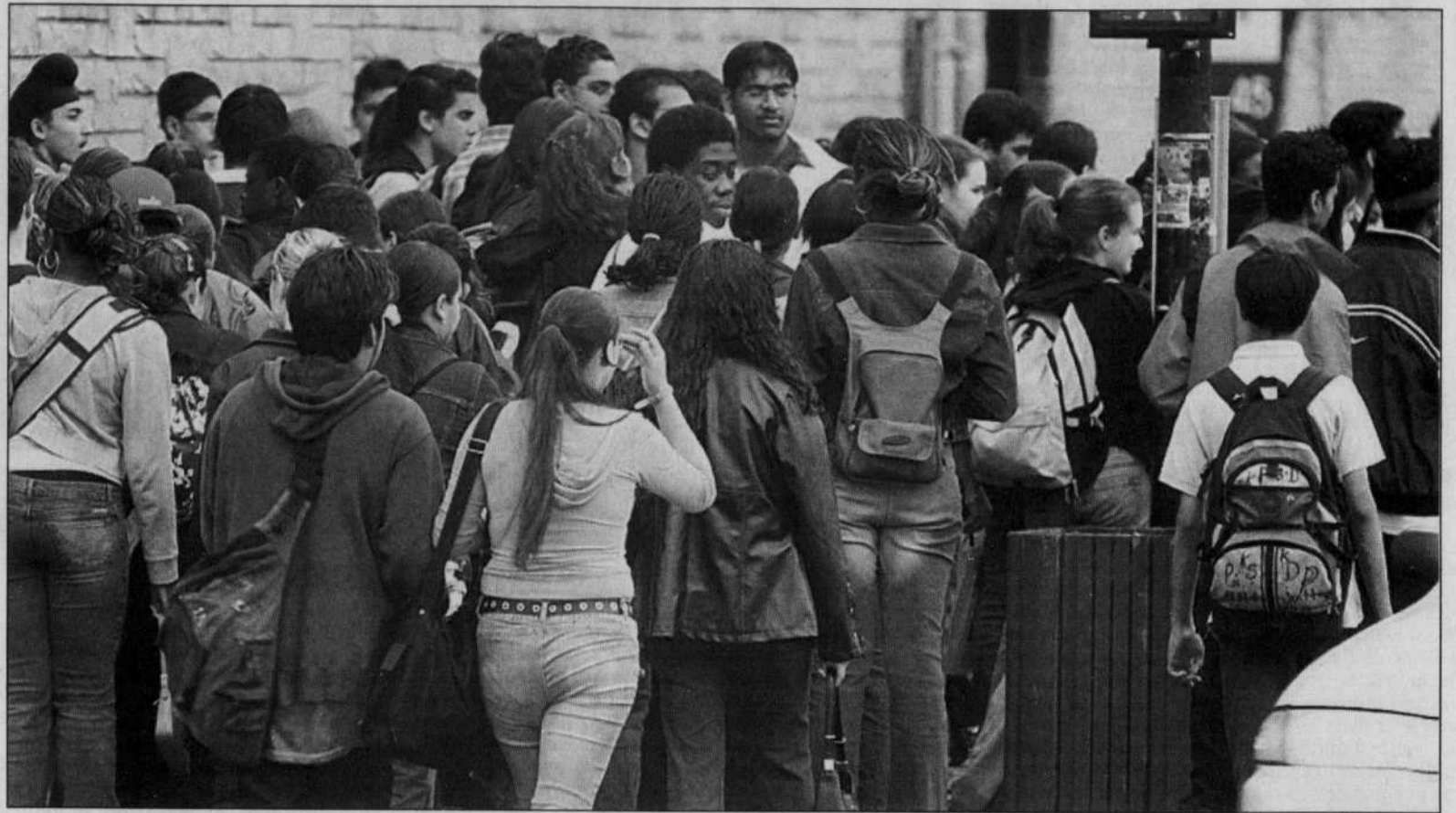
L'institut recueille actuellement des échantillons de la chevelure des différentes communautés ethniques vivant à Chicago dans le but de constituer une banque de cheveux « ethniques », souligne la directrice, le Dr Victoria Holloway. « Lorsque nous prélevons les cheveux, nous notons les antécédents ethniques de la personne ainsi que la façon dont elle a coiffé ses cheveux au cours du temps », précise-t-elle. Nous espérons ainsi cerner le spectre des différents types de chevelure, afro-américain notamment, afin de découvrir leurs particularités et pour éventuellement mettre au point des produits qui leur conviennent mieux. »

Voyons d'abord comment fonctionne ce petit organe — le follicule pileux — qui mène sa vie de façon tout à fait autonome et indépendante par rapport à ses semblables, qui sont près de 15000 à pointer leur tige sur le crâne. Enfoncé à quatre millimètres (mm) de profondeur dans la peau, le follicule pileux est l'usine de fabrication de la tige pileuse, c'est-à-dire le cheveu tel que nous le voyons. Il produit de façon continue pendant trois ans cette fibre au rythme de 0,3 millimètre par jour.

Puis, soudainement, le renouvellement des cellules ralentit et le follicule régresse peu à peu durant environ trois semaines avant d'entrer dans une phase de repos d'environ trois mois, au terme de laquelle le cheveu tombe. À la suite d'une période de latence de deux à cinq mois, le follicule reprend vie et « se régénère à partir de cellules souches réparties le long du follicule », précise le directeur du Groupe de recherche sur la biologie du cheveu des Laboratoires L'Oréal, Bruno Bernard, qui a débusqué l'existence de ces cellules pluripotentes. « Heureusement, les cycles pileux sont asynchrones, poursuit-il. À tout moment, sur une chevelure normale, environ 86 % des follicules sont en phase de croissance tandis que 15 % traversent leur phase de repos. »

Le follicule pileux est l'organe du corps humain où les cellules se multiplient au rythme le plus élevé, indique le spécialiste. « Les cellules de la matrice, qui occupent la zone la plus profonde du follicule, se multiplient tellement vite qu'elles s'accumulent et poussent le cheveu vers l'extérieur », dit-il. Indifférenciées, les cellules de la matrice donnent naissance à trois grands compartiments: la gaine externe qui est en prolongement de l'épiderme, la gaine interne qui sert de moule à la tige pileuse, et le cheveu.

Constituée principalement de protéines KAP et de kératines, la tige pileuse présente trois couches concentriques. À l'extérieur, la cuticule est formée de cellules aplaties, dépourvues de pigments et disposées à la façon des tuiles d'un toit autour du cortex. Les cellules corticales sous-jacentes contiennent le pigment de mélanine que leur ont transmis les mélanocytes — situées à la base du follicule — qui synthétisent la mélanine, qui donne la couleur du cheveu. Cette organisation moléculaire et cellulaire particulière confère au cheveu une résistance étonnante.



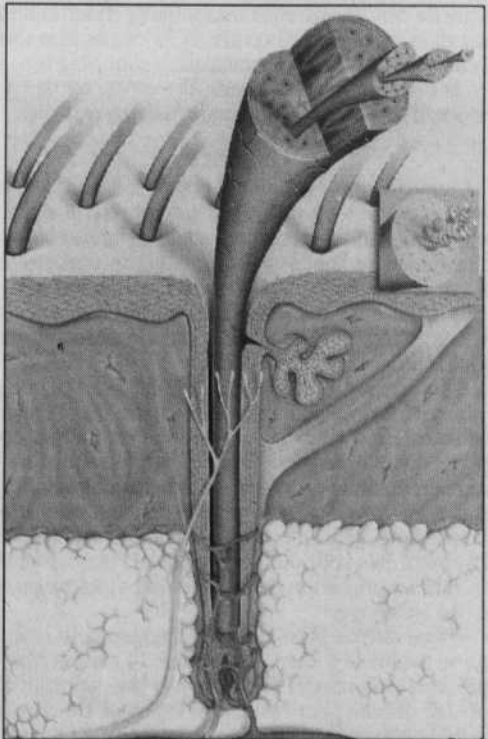
JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Un cheveu peut en effet supporter un poids de 100 grammes, et une chevelure entière une charge de 12 tonnes ! », précise M. Bernard.

Une glande sébacée déverse le long de la tige pileuse le sébum, un liquide riche en graisses qui lubrifie le poil et joue un rôle antiseptique contre les champignons et les bactéries.

### Frisé ou droit

Lorsque Bruno Bernard a disséqué des follicules pileux à partir de lambeaux de cuir chevelu afro-américain et qu'il les a déposés dans des milieux de culture en laboratoire, il a vu apparaître des fibres courbées. « On en a donc déduit que la courbure de la tige pileuse est programmée à partir du bulbe, puisque dépourvus de leur environnement dermique, les follicules ont produit in vitro des fibres courbées », précise le chercheur, qui a également observé que l'épaisseur des gaines entourant le follicule afro-américain n'était pas symétrique. « La gaine externe étant plus épaisse sur la face concave de la courbure, elle exercerait une plus grande pression sur la tige en formation. Peu rigide et encore mallable, la tige adopte alors une forme elliptique qu'elle conservera une fois rigidifiée. Cette asymétrie à l'intérieur du bulbe produit une tension dans la fibre qui aboutira à la forma-



Le follicule pileux donne naissance au cheveu.

tion de torsades et de zones de fragilité », explique le scientifique, qui rappelle que cette asymétrie n'est pas spécifique au cheveu africain mais qu'elle est présente dans toutes les chevelures frisées.

Les Noirs ont en effet des cheveux très fragiles qui se cassent facilement. C'est la raison pour laquelle ils ne les portent jamais très longs. Frédéric Leroy, chercheur au département Connaissances physiques des laboratoires L'Oréal, a scruté les cheveux africains, asiatiques et européens au microscope électronique à balayage.

Il a alors noté que l'agencement des cellules de la cuticule des cheveux asiatiques et caucasiens droits était très constant sur toute la surface de la fibre, alors que sur les cheveux africains, la distribution était par contre très irrégulière. « Les cellules se superposent en grand nombre à certains endroits et ne se recouvrent presque plus ailleurs », précise-t-il. Ce phénomène semble lié à la forme du cheveu car les cheveux orientaux et caucasiens raides sont plutôt circulaires alors que les cheveux africains sont fortement elliptiques. »

Or les brossages répétés usent rapidement, par effet d'abrasion, les extrémités du grand diamètre des cheveux elliptiques africains, d'autant qu'à ces endroits la cuticule est particulièrement mince. Éventuellement, la cuticule se casse et les

cellules corticales sous-jacentes se séparent et entraînent des fissures qui rendent le cheveu fourchu, souligne le chercheur.

### Frisage et défrisage

Depuis les années 1950, la mode du défrisage a gagné la communauté noire américaine. Et cette tendance est loin de s'essouffler. Le défrisage comme le frisage des cheveux reposent sur le principe de la déformation, qui consiste dans un premier temps à casser les ponts unissant les macromolécules du cheveu afin de leur permettre de bouger les unes par rapport aux autres. On imprime ensuite la configuration souhaitée aux cheveux en tirant sur eux (défrisage) ou en installant des bigoudis (frisage). On fige finalement les mouvements qu'on a provoqués en favorisant la formation de nouvelles liaisons chimiques qui donneront la forme définitive.

Pour effectuer le défrisage, on emploie des bases fortes, comme la soude, qui initient une cascade de réactions chimiques à l'intérieur du cheveu. À l'aide d'une énergie mécanique, ces réactions changent non seulement la nature chimique des liaisons, mais également leur organisation.

La permanente, quant à elle, fait intervenir un réducteur pour briser les ponts. Puis, « l'application d'un oxydant permet de reformer les mêmes espèces chimiques qu'au départ, sauf que ce ne sont pas les mêmes partenaires qui sont associés. On reforme ainsi le cheveu dans une géométrie différente », explique Frédéric Leroy.

### La vitesse de pousse

Les chevelures africaines et asiatiques comportent 25% moins de cheveux que les têtes caucasiennes, fait remarquer la chercheuse Geneviève Loussouarn, de L'Oréal Recherche, dans le cadre du symposium Ethnic Hair & Skin, New Directions of Research. « Malgré cette différence de densité, l'aspect visuel de la chevelure ne semble pas modifié car il y a d'autres paramètres, comme le diamètre et la forme des cheveux, qui entrent en ligne de compte, dit-elle. Les Africains [et Afro-Américains] et les Chinois ont des cheveux plus gros, et l'aspect crépu de la chevelure africaine fait qu'il y a un recouvrement important du scalp. »

Après avoir étudié trois groupes de cent sujets provenant respectivement d'Afrique de l'Ouest, de Chine et de France, la scientifique a pu démontrer que les cheveux asiatiques détiennent le record de vitesse de croissance avec l'apparition de 1,3 centimètre de nouvelle tige pileuse par mois. Les Caucasiens sont un peu moins fringants puisqu'ils poussent à raison de 1,1 cm par mois, mais ils devancent néanmoins les cheveux africains qui croissent de 0,8 cm par mois.

Geneviève Loussouarn a également observé un effet de saisonnalité sur la croissance des cheveux dans les pays tempérés. « Un effet qui pourrait être relié aux heures d'ensoleillement puisque la chute des cheveux augmente à l'automne et que la phase de croissance recommence à s'allonger durant l'hiver », suppose-t-elle.

### Le lustre

Soyeux ou mat, le lustre d'une chevelure est une question de réflexion de la lumière. Pourquoi la chevelure de jais des Asiatiques miroite-t-elle comme de la soie alors que la toison ténébreuse des Africains est plutôt mate? La rugosité et l'ondulation des cheveux africains expliquent cette différence. Le lustre d'une chevelure dépend de la façon dont elle réfléchit la lumière, souligne Karin Keis, chercheuse à l'Institut de recherche TRI Princeton au New Jersey. Une portion de la lumière est réfléchi par la surface du cheveu à la manière d'un miroir (c'est la réflexion spéculaire), tandis qu'une autre portion pénètre dans la fibre où elle est absorbée, puis restituée en partie vers l'extérieur (c'est la réflexion diffuse) selon que le cheveu est foncé ou blond.

Si le cheveu est fortement pigmenté, les granules de mélanine qui le colorent absorbent presque entièrement les rayons lumineux qui pénètrent dans la fibre. Ceux-ci sont ainsi très peu nombreux à resurgir à l'extérieur. La réflexion

spéculaire n'est alors pas brouillée par une réflexion diffuse et le lustre du cheveu sera ainsi plus chatoyant. Si, par contre, le cheveu est blond et donc peu pigmenté, la lumière qui entre dans la fibre en ressort tout en produisant une réflexion qui diffuse dans toutes les directions. Cette réflexion diffuse réduit la brillance que génère l'étroit faisceau issu de la réflexion spéculaire, souligne Karin Keis.

Mais la pigmentation n'est pas le seul facteur qui influe sur la réflexion de la lumière. L'état de la surface des fibres capillaires ainsi que les boucles et les torsades qui les vrillent viennent aussi dévier les rayons lumineux. « Plus la surface des cheveux est endommagée par des brossages fréquents ou des traitements de défrisage, plus la réflexion diffuse est élevée et moins les cheveux sont lustrés », explique Karin Keis.

« Bien que les chevelures africaines et asiatiques soient toutes deux très noires [elles absorbent donc les rayons lumineux, annulant du coup la réflexion diffuse], leur éclat est différent car les cheveux africains sont torsadés et vrillés tandis que les cheveux asiatiques sont circulaires. Les boucles et torsades des cheveux africains réfléchissent la lumière dans diverses directions, ce qui diminue le lustre », précise la scientifique. La chevelure des Caucasiens, quant à elle, peut paraître brillante si elle est foncée. Mais, habituellement, elle n'est pas aussi sombre que celle des Asiatiques, ce qui fait qu'elle ne luit pas autant. »

### Les cheveux gris

Pourquoi les cheveux grisonnent-ils alors que leur densité demeure intacte? « Le réservoir de mélanocytes s'épuise au cours du temps, contrairement aux cellules souches qui se divisent à la fois en une cellule souche qui assure l'autorenouvellement et en une cellule fille qui donnera le tissu », précise Bruno Bernard. Au cours du processus de blanchissement, il y a en effet une diminution du nombre absolu de mélanocytes. Les tempes grisonnent probablement plus tôt parce que les réservoirs de mélanocytes qui leur sont associés seraient moins bien garnis. « Même s'il ne subsiste qu'un mélanocyte dans le réservoir, nous avons remarqué que le processus biochimique de synthèse de la mélanine continue à fonctionner. Mais, comme il est seul, la quantité de mélanine qui est avalée par les kératinocytes [qui composent le cortex de la tige pileuse] est faible et colore peu le cheveu », ajoute le chercheur. Lorsque tous les mélanocytes ont disparu, le cheveu est alors complètement blanc.

### La coloration

On distingue deux types de colorations. Les colorations temporaires ou semi-permanentes qui s'effacent avec les shampoings et les colorations permanentes dont l'action se manifeste jusqu'à la repousse.

La coloration temporaire consiste à appliquer sur les cheveux des molécules colorées qui vont pénétrer dans les fibres. Comparables à des colorants alimentaires et à des teintures de tissu, ces molécules se lient à la kératine du cheveu par des interactions faibles, précise Frédéric Leroy. C'est pourquoi elles peuvent se détacher au cours des shampoings.

Lors d'une coloration permanente, le traitement débute d'abord par un processus d'oxydation initié le plus souvent par de l'eau oxygénée. Celle-ci détruit la mélanine et décolore par le fait même les cheveux. La formule qui est ensuite appliquée sur la chevelure se compose de molécules incolores. « Il s'agit, en fait, de précurseurs [de colorants] qui vont pénétrer aisément dans le cheveu parce qu'ils sont plus petits que les colorants », explique M. Leroy. Ces précurseurs réagissent entre eux à l'intérieur du cheveu pour donner de grosses molécules colorées. Formées à l'intérieur de la fibre, ces molécules de plus grande taille se retrouvent ainsi piégées et ne peuvent plus ressortir. Voilà pourquoi la coloration est permanente. »

■ Prochaine page Science: « Les peaux « ethniques » ».

Notre journaliste était l'invitée de L'Oréal à Chicago.